

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2018)
Heft: 5

Artikel: Conclusion du dossier "blackout"
Autor: Chambaz, Grégoire
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823411>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Une salle de surveillance et de commande du réseau électrique suisse.

Blackout

Conclusion du dossier « *blackout* »

Cap Grégoire Chambaz

Rédacteur adjoint RMS+

Même si le risque de *blackout* est désormais à l'agenda d'un plus grand nombre d'acteurs et qu'on peut se féliciter que plus de communication soit effectuée sur le sujet, du chemin reste à parcourir en matière de sensibilisation, de prévention et de protection. Comme une rupture de courant prolongée n'est jamais survenue en Suisse, il est possible que les politiques ou les décideurs n'aient pas pleinement conscience du problème ou de toutes ses implications. Même parmi les organisations aux prises avec le risque de *blackout*, certaines actions laissent dubitatif sur leur connaissance des conséquences directes et indirectes de ce risque. Par exemple, les Forces motrices bernoises proposent dans une de leurs dernières communications de se renseigner sur... leur site internet en cas de coupure de courant.

Quoi qu'il en soit, pour une partie des personnes mobilisées dans la réalisation de dossier, la prise en compte du risque d'un *blackout* est significativement sous-estimée. D'après eux, l'éventualité d'un *blackout* de longue durée ne relève pas de l'impossible et son potentiel de destruction n'est pas adéquatement mesuré. Après plus d'une semaine sans courant, « un effondrement partiel ou total de la société » est à considérer, déclarent-ils. Dans ces conditions, la combinaison du non-renouvellement des infrastructures et des risques issus du tout-numérique (entre autres) représente une bombe à retardement. Pourra-t-on la désamorcer à temps ?

Réduire le risque ?

Comment réduire le risque ? Le risque zéro n'existe pas, ou plus. Mais il est possible de diminuer l'exposition au risque. Dans ce sens, ce dossier constitue une première étape d'une réduction du risque : la sensibilisation. Dans le registre politique, la seconde étape serait naturellement de se pencher sérieusement sur ce risque et, en particulier, sur la thématique du vieillissement du réseau électrique.

Cela implique des changements législatifs que le parlement saura probablement arbitrer, mais cela se fera-t-il à temps ? Quoi qu'il en soit, ces modifications législatives ne seront pas suffisantes sans investir massivement et rapidement dans la modernisation dudit réseau. En outre, les autorités pourraient encourager les entreprises, les services de l'Etat et les consommateurs à reconstituer des stocks, de manière à être plus résilients en cas de rupture d'approvisionnement.

Perspectives

Ce dossier se termine avec un sentiment d'inexploré. En effet, la thématique du *blackout* est — bien évidemment — interconnectée avec une quantité d'autres sujets dont ce dossier a uniquement gratté la surface. Parmi ceux-ci figurent la problématique de la lente reconstruction du réseau après un *blackout* et les dangers électromagnétiques (tempêtes solaires et armes électromagnétiques). La RMS consacrera prochainement des entretiens à ces thématiques.

Une autre interrogation demeure : quelle est la capacité de l'Armée à résister à un *blackout*, et a fortiori aux armes électromagnétiques ? Peut-on mobiliser ? Quelles prestations pourrait-elle fournir ? Peut-on défendre sachant que l'adversaire peut provoquer une panne de courant en Suisse ? La RMS a cherché d'obtenir des réponses auprès des personnes compétentes, mais sans succès.

Invitation

Enfin, ce dossier se clôt avec une invitation à toutes les personnes voulant contribuer à la politique de sécurité — et particulièrement à la prise en compte du risque de *blackout* — à diffuser ce dossier ainsi qu'à échanger sur la question. Les courriers peuvent être adressés à la RMS.